USAID Grant Agreement No. 685-013

STRATEGIC OBJECTIVE GRANT AGREEMENT

BETWEEN

THE REPUBLIC OF SENEGAL

AND

THE UNITED STATES OF AMERICA

FOR

BETTER EDUCATED YOUTH IN SENEGAL

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

ACCORD DE SUBVENTION D'OBJECTIF STRATEGIQUE

ENTRE

LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ET

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

POUR

UNE JEUNESSE SENEGALAISE MIEUX EDUQUEE

Dated/En date du:

STRATEGIC OBJECTIVE
GRANT AGREEMENT

Dated:

Between:

THE REPUBLIC OF SENEGAL ("Grantee")

And

THE UNITED STATES OF AMERICA, acting through the United States Agency for International Development ("USAID")

For

Better Educated Youth in Senegal

Article 1: Purpose

The purpose of this Strategic Objective Grant Agreement ("Agreement") is to set out the understanding of the Parties named above (the "Parties") about the Strategic Objective described below.

Article 2: Strategic Objective and Results.

Section 2.1: The Strategic Objective. The Strategic Objective (The "SO" or The "Objective") is to promote equitable access to quality basic education; and improve access to productivity-increasing job skills. The program will assist the GOS to expand access to middle school education, build students' information technology skills, provide vocational training for youth, and improve the quality of education offered in Koranic schools. The program will also improve the quality of middle school education through teacher training, and increase parental involvement.

Section 2.2: Results. In order to achieve the Objective, the Parties agree to work together to achieve the following Intermediate Results (the "IRs" or the Results):

IR 1: Increased access to basic education especially for girls and vulnerable children;
IR 2: Improved quality of education in supported schools; and

ACCORD DE SUBVENTION
D'OBJECTIF STRATEGIQUE

En date du:

Entre:

LA REPUBLIQUE DU SENEGAL ("Bénéficiaire")

Et

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, agissant par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International ("USAID")

Pour

Une Jeunesse Sénégalaise Mieux Eduquée

Article 1: Objet

L'objet du présent Accord de Subvention d'Objectif Stratégique ("Accord") est d'énoncer les termes de l'accord entre les parties sus-dénommées ("Parties") relatif à l'Objectif Stratégique décrit ci-dessous.

Article 2: Objectif Stratégique et Résultats

Section 2.1: Objectif Stratégique. L'Objectif Stratégique (l' « OS » ou l'"Objectif") vise à promouvoir un accès équitable à une éducation de base de qualité et à améliorer l'accès à des formations professionnelles qui augmentent la productivité. Le programme aidera le Gouvernement du Sénégal à augmenter l'accès à l'enseignement moyen, à renforcer les compétences des élèves dans les technologies de l'information, à donner une formation professionnelle aux jeunes, et à améliorer la qualité de l'éducation dispensée dans les daaras. Le programme améliorera aussi la qualité de l'enseignement moyen par la formation des enseignants et une implication accrue des parents.

Section 2.2: Résultats. Afin de réaliser l'Objectif, les Parties conviennent de travailler ensemble pour atteindre les Résultats Intermédiaires (les « RI » ou les « Résultats ») suivants :

RI 1 : Accès accru à l'éducation de base surtout pour les filles et les enfants vulnérables ;
RI 2 : Qualité de l'enseignement améliorée dans les écoles appuyées; et

IR 3: Improved governance in the education system.

Section 2.3: Annex 1, Amplified Description Annex 1, attached, amplifies the above Objective and Results. Within the limits of the above definitions of the Objective in Section 2.1 and the Results in Section 2.2, Annex 1 may be changed by written agreement of the authorized representatives of the Parties through Implementation Letters without formal amendment of this Agreement.

Article 3: Contributions of the Parties

Section 3.1: USAID Contribution

(a) The Grant:

To help achieve the Objective set forth in this Agreement, USAID, pursuant to the Foreign Assistance Act of 1961, as amended, hereby grants to the Grantee under the Agreement an amount not to exceed Thirteen Million United States ("U.S.") Dollars ($13,000,000) (the "Grant").

(b) Total Estimated USAID Contribution:

USAID's total estimated contribution to the achievement of the Objective will be at least Thirteen Million U.S. Dollars ($13,000,000). Subsequent increments will be subject to the availability of funds to USAID for this purpose, to the achievement of satisfactory progress towards the Objective, and to the mutual agreement of the Parties, at the time of each subsequent increment, to proceed.

(c) Past Contributions

In addition to USAID's total estimated contribution to the achievement of the Objective set forth in this Agreement, Eleven Million Sixty Seven Thousand Two Hundred and Forty Four U.S Dollars ($11,067,244) have been previously obligated under SO10, Increased Access to and Improved Quality of Middle School Basic Education, especially for Girls. These funds will continue to be disbursed in accordance with the terms of the SO10 SOAG.

(d) If at any time USAID determines that its contribution under Section 3.1 (a) exceeds the amount which reasonably can be committed for achieving the Objective, Results or

RI 3 : Gouvernance du système éducatif améliorée.

Section 2.3: Annexe 1, Description Détaillée L'Annexe 1 ci-jointe, décrit en détail l'Objectif et les Résultats décrits ci-dessus. Dans les limites de la définition de l'Objectif figurant à la Section 2.1. ci-dessus et des Résultats à la Section 2.2, l'Annexe 1 peut être changée par accord écrit des représentants autorisés des Parties, par le biais de Lettres d'Exécution, sans amendement formel du présent Accord.

Article 3: Contributions des Parties

Section 3.1: Contribution de l'USAID

(a) La Subvention :

Pour aider à la réalisation de l'Objectif défini dans le présent Accord, l'USAID, conformément à la Loi de 1961 sur l'Assistance à l'Etranger, telle qu'amendée, accepte d'accorder au Bénéficiaire aux termes du présent Accord, un montant ne devant pas dépasser Treize Millions (13.000.000) de Dollars EU (la "Subvention").

(b) Contribution Totale Estimative de l'USAID :

La contribution totale estimative de l'USAID à la réalisation de l'Objectif sera d'au moins Treize Millions (13.000.000) de Dollars EU. La mise en place de tranches ultérieures dans le cadre de l'Accord dépendra de la disponibilité de fonds de l'USAID à cette fin, de l'accomplissement de progrès satisfaisants dans le sens de la réalisation de l'Objectif, et de l'entente mutuelle des Parties, au moment de la fourniture de chaque tranche, pour poursuivre les activités.

(c) Contributions antérieures :

En plus de la contribution totale estimative de l'USAID à la réalisation de l'Objectif défini dans le présent Accord, Onze Million Soixante-Sept Mille Deux Cent Quarante Quatre (11.067.244) Dollars des Etats-Unis ("E.U.") ont été antérieurement mis en place dans le cadre de l'OS10 de l'USAID, Accès Accru et Qualité Améliorée de l'Enseignement Moyen, en particulier pour les Filles. Ces fonds continueront d'être décaissés conformément aux termes de l'Accord de l'OS 10.

(d) Si, à un moment quelconque, l'USAID détermine que sa contribution au titre de la Section 3.1 (a) dépasse le montant pouvant raisonnablement être engagé pour réaliser

specific activities during the current or next U.S. fiscal year, USAID may, upon written notice to the Grantee, withdraw the excess amount, thereby reducing the amount of the Grant as set forth in Section 3.1(a), or amend Annex 1 to shift USAID funding among Results or activities.

l'Objectif ou des Résultats ou activités spécifiques pendant l'année fiscale en cours ou suivante, l'USAID peut, sur notification écrite du Bénéficiaire, retirer le montant excédentaire, réduisant ainsi le montant de la Subvention tel qu'indiqué à la Section 3.1(a), ou amender l'Annexe 1 pour répartir le financement de l'USAID entre les Résultats ou activités.

Section 3.2: Grantee Contribution

(a) The Grantee agrees to provide, or cause to be provided, the CFA equivalent of Nine Million U.S. Dollars ($9,000,000). This Grantee Contribution represents a dollar-for-dollar match of all amounts provided to the Grantee pursuant to Section 3.1(a) of this Agreement that exceed Four Million U.S. Dollars ($4,000,000), a sum which is just above USAID's 2005 education funding level. This Grantee Contribution from the GOS will be used to increase the overall level of GOS investments in middle school education. Procedures regarding the timing for provision of these funds, as well as specific projects to be supported will be detailed in the Implementation Letter required by Section 5.1(1)(c). Nonetheless, the Parties agree that a portion of the Grantee Contribution will be used to support:

(i) A CFA 500 million program for the procurement and distribution of middle school textbooks. College de Proximité will be accorded top priority in the distribution of these textbooks.

(ii) The construction of 35 rural middle schools.

The Implementation Letter will also include details pertaining to:

- The site selection process for the GOS financed schools;
- Physical infrastructure requirements for the schools (i.e. number of classrooms and other buildings);
- School furniture and equipment;
- Agreed upon procedures for quality assurance in school construction;
- Staffing for the schools; and
- Collaboration with other donors working on middle school education.

(b) The Grantee Contribution identified in Section 3.2(a) above represents the Grantee's Contribution for the first year

Section 3.2: Contribution du Bénéficiaire

(a) Le Bénéficiaire s'engage à fournir ou à faire fournir le montant équivalent en Francs CFA de Neuf Millions (9.000.000) de Dollars E.U. Cette contribution représente une contrepartie égale en dollars à tous les montants fournis au Bénéficiaire conformément à la Section 3.1(a) de l'Accord, qui dépassent Quatre Millions (4.000.000) de dollars E.U., une somme à peine supérieure au niveau du budget éducation de l'USAID pour 2005. Cette Contribution du Bénéficiaire servira à relever le niveau global des investissements du gouvernement sénégalais dans l'enseignement moyen. Les procédures relatives au timing de décaissement de ces fonds, ainsi que les projets spécifiques qui seront financés, seront détaillés dans la Lettre d'Exécution requise à la Section 5.1(1)(c). Néanmoins, les Parties conviennent qu'une portion de la Contribution du Bénéficiaire servira à appuyer :

(i) un programme de 500.000.000 FCFA pour l'achat et la distribution de manuels scolaires pour l'enseignement moyen, la première priorité devant être accordée aux collèges de proximité.

(ii) la construction de 35 collèges ruraux de proximité.

La Lettre d'Exécution devra aussi inclure des détails sur :

- Le processus de sélection des sites des collèges financés par le gouvernement ;
- Les besoins en infrastructures physiques (nombre de salles de classe et autres bâtiments) ;
- Le mobilier et équipement scolaires ;
- Les procédures convenues pour l'assurance qualité en matière de construction ;
- La dotation en personnels ;
- La collaboration avec d'autres bailleurs de l'enseignement moyen.

(b) La Contribution du Bénéficiaire indiquée à la Section 3.2 (a) ci-dessus, représente la Contribution du Bénéficiaire

of this Agreement. As additional increments of funding are added to this Agreement in subsequent years, the Parties agree to negotiate in order to establish an appropriate Grantee Contribution. This Grantee Contribution will be agreed upon via an Implementation Letter. Under no circumstances will the Grantee Contribution for subsequent funding years be less than the equivalent of one-third of the portion of the Grant that is used to support activities that directly benefit the Grantee.

pour la première année de l'Accord. Les Parties conviennent de négocier pour fixer une Contribution du Bénéficiaire appropriée, au fur et à mesure de la fourniture de tranches de financement additionnelles pendant les années ultérieures. Cette Contribution sera fixée et convenue par Lettre d'Exécution. Pour les années ultérieures, elle ne sera en aucun cas inférieure à l'équivalent d'un tiers du montant de la portion de la Subvention qui est utilisé pour soutenir les activités qui profitent directement au Bénéficiaire.

(c) The Grantee agrees to maintain a record of its contributions under this Agreement for a period of three years after termination of the Objective. The Grantee agrees to submit an annual report (the "Report") on its contributions under this Agreement in a form to be determined jointly by the Parties. The Report shall cover the immediately preceding Grantee's fiscal year, a period beginning on January 1, and ending on December 31 of the same year. A copy of the Report shall be submitted to USAID no later than June 30 of each year.

(c) Le Bénéficiaire s'engage à tenir les comptes de ses contributions dans le cadre du présent Accord, pendant une période de trois ans consécutive à la fin de l'Objectif Stratégique. Il s'engage à fournir un rapport annuel ("Le Rapport ") sur ses contributions, dont la forme devra être conjointement déterminée par les Parties. Le Rapport devra couvrir la toute dernière année fiscale du Bénéficiaire. Celle-ci commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année. Une copie de ce Rapport devra être soumise à l'USAID avant le 30 juin de chaque année.

Article 4: Completion Date

Section 4.1: The Completion Date, which is September 30, 2011, or such other date as the Parties may agree to in writing, is the date by which the Parties estimate that all the activities necessary to achieve the Objective and Results will be completed.

Section 4.2: Except as USAID may otherwise agree in writing, USAID will not issue or approve documentation which would authorize disbursement of the Grant for services performed or goods furnished after the Completion Date.

Section 4.3: Requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Implementation Letters, are to be received by USAID no later than nine (9) months following the Completion Date, or such other period as USAID agrees to in writing before or after such period. After such period, USAID, at any time or times, may give notice in writing to the Grantee and reduce the amount of the Grant by all or any part thereof for which requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Implementation Letters, were not received before the expiration of such period.

Article 4: Date d'Achèvement

Section 4.1: La Date d'Achèvement, qui est le 30 Septembre 2011, ou toute autre date dont les Parties pourraient convenir par écrit, est la date à laquelle les Parties estiment que toutes les activités nécessaires à l'atteinte de l'Objectif et des Résultats seront achevées.

Section 4.2: Sauf si l'USAID en convient autrement par écrit, l'USAID n'établira ni n'approuvera aucun document qui autoriserait le déboursement de la Subvention pour des services accomplis ou des biens fournis après la Date d'Achèvement.

Section 4.3: Les demandes de déboursement, accompagnées des pièces justificatives nécessaires prescrites dans des Lettres d'Exécution, doivent être reçues par l'USAID, neuf (9) mois au plus tard après la Date d'Achèvement, ou toute autre période dont l'USAID aura convenu par écrit. Passé ce délai, l'USAID, en notifiant le Bénéficiaire par écrit, pourra, à tout moment, réduire le montant de la Subvention, en totalité ou en partie, pour les demandes de déboursement accompagnées des pièces justificatives nécessaires prescrites dans des Lettres d'Exécution, qui n'auront pas été reçues avant l'expiration de ladite période.

Article 5: Conditions Precedent to Disbursement

Article 5: Conditions Préalables au

Déboursement

Section 5.1: First Disbursement.

Prior to the first disbursement under the Grant, or to the issuance by USAID of documentation pursuant to which disbursement will be made, the Grantee will, except as the Parties may agree otherwise in writing, furnish to USAID in form and substance satisfactory to USAID:

(a) A written opinion of legal counsel acceptable to USAID that this Agreement has been duly authorized and/or ratified by, and executed on behalf of the Grantee, and that it constitutes a valid and binding obligation of the Grantee in accordance with all its terms; and

(b) A statement in the name of the person holding or acting in the office of the Grantee as specified in Section 7.2, and of any additional representatives, together with specimen signature of each person specified in such statement.

Notwithstanding the forgoing, no amount above $4,000,000 may be disbursed unless and until the Grantee has satisfied a third Condition Precedent:

(c) A signed Implementation Letter with USAID establishing the specific nature of the Grantee Contribution referenced in Section 3.2 (a), and which meets the requirements of that paragraph.

Section 5.1: Premier Déboursement

Avant le premier déboursement au titre de la Subvention ou avant toute délivrance par l'USAID de documents autorisant ledit déboursement, le Bénéficiaire, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit remettra à l'USAID les pièces suivantes dont le fond et la forme devront être satisfaisants pour l'USAID :

(a) Un avis juridique selon lequel le présent Accord de Subvention a été dûment autorisé et/ou ratifié et signé au nom du Bénéficiaire et qu'il constitue une obligation valable ayant force exécutoire pour le Bénéficiaire, conformément à l'ensemble de ses termes ; et

(b) l'indication du(des) nom(s) du(des) représentant(s) titulaire(s) ou intérimaire(s) du Bénéficiaire précisés à la Section 7.2 et de tous autres représentants, accompagnée d'un spécimen de signature de chaque personne dont le nom est indiqué.

Nonobstant ce qui précède, aucun montant supérieur à 4.000.000 dollars E.U. ne devra être déboursé avant la satisfaction d'une troisième Condition Préalable :

(c) la signature d'une Lettre d'Exécution avec l'USAID précisant la nature spécifique de la Contribution du Bénéficiaire mentionnée à la Section 3.2(a), remplissant les conditions énoncées dans ce paragraphe.

Section 5.2: Notification.

USAID will promptly notify the Grantee via an Implementation Letter when USAID has determined that the conditions precedent specified in Section 5.1 have been met.

Section 5.2 : Notification

L'USAID notifiera aussitôt le Bénéficiaire par Lettre d'Exécution dès qu'elle aura déterminé que les conditions préalables spécifiées à la Section 5.1 sont satisfaites.

Section 5.3: Terminal Date for Conditions Precedent

The terminal date for meeting the condition precedent in Section 5.1 is sixty (60) days from the date of signature of this Agreement, or such later date as USAID may agree to in writing before or after the above terminal date. If the conditions precedent in Section 5.1 have not been met by the above terminal date, USAID, at any time, may terminate this Agreement by written notice to the Grantee.

Section 5.3: Dates Limites de Satisfaction des Conditions Préalables

La date limite pour la satisfaction de la condition préalable à la Section 5.1 est soixante (60) jours à partir de la date de signature du présent Accord ou toute autre date ultérieure convenue par l'USAID par écrit avant ou après la date limite susmentionnée. Si les conditions préalables spécifiées à la Section 5.1 n'ont pas été satisfaites à cette date limite, l'USAID pourra, à tout moment, mettre fin au présent Accord en avisant le Bénéficiaire par écrit.

Article 6: Special Covenants

Article 6 : Conventions Spéciales

Section 6.1: Basic Principles. The Parties affirm that the following core principles shall guide the objectives, strategies, approaches, results, and activities described in this Agreement. These principles are:

(a) Ownership. Build on the leadership, participation and commitment of Senegal and its people.

(b) Capacity-Building. Strengthen Senegal's institutions, transfer technical skills and promote appropriate policies essential to economic growth and good governance.

(c) Sustainability. Design programs to ensure their impact endures.

(d) Assessment. Conduct careful research, adapt best practices, and design for Senegal's conditions.

(e) Results. Focus resources to achieve clearly defined, measurable and strategically-focused objectives.

(f) Partnership. Collaborate closely with the GOS, communities, donors, NGOs, the private sector, international organizations, and universities.

(g) Accountability. Design accountability and transparency into systems and build effective checks and balances to guard against corruption.

Section 6.2: Evaluation. The Parties agree that, if deemed necessary and reasonable, the activities undertaken to achieve the Objective, and their impact, may be evaluated before the Completion Date. If the decision is made to conduct such evaluations, the Parties will jointly decide on the scope, mechanism and timetable for the evaluation. Such evaluation will be in addition to regular performance monitoring of activities undertaken under this Agreement.

Article 7: Miscellaneous

Section 7.1: Communications. Any notice, request, document, or other communication submitted by either Party to the other under this Agreement will be in writing or by telefax or cable, and will be deemed duly given or sent when delivered to such Party at the following address:

Section 6.1: Principes de Base. Les Parties affirment que les principes de base suivants régiront les objectifs, stratégies, approches, résultats et activités décrits dans le présent Accord. Ces principes sont :

(a) Appropriation. S'appuyer sur le leadership, la participation et l'engagement du Sénégal et de sa population.

(b) Renforcement des Capacités. Renforcer les institutions sénégalaises, transférer les compétences techniques et promouvoir des politiques appropriées essentielles à la croissance économique et la bonne gouvernance.

(c) Durabilité. Concevoir les programmes de façon à assurer la durabilité de leur impact.

(d) Etudes. Mener rigoureusement les travaux de recherche, adapter les meilleures pratiques, et concevoir des activités adaptées aux conditions du Sénégal

(e) Résultats. Axer les ressources sur l'atteinte d'objectifs clairement définis, mesurables et stratégiquement ciblés.

(f) Partenariat. Travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Sénégal, les communautés, les donateurs, les ONG, le secteur privé, les organisations internationales et les universités.

(g) Obligation de rendre compte. Intégrer l'obligation de rendre compte et la transparence dans les systèmes et instituer des mécanismes d'équilibre et de contrôle efficaces pour prévenir la corruption.

Section 6.2 : Evaluation. Les Parties conviennent que, s'ils l'estiment nécessaire et raisonnable, les activités entreprises pour atteindre l'Objectif, et leur impact, pourront être évalués avant la Date d'Achèvement. Si la décision est prise de faire une telle évaluation, les Parties décideront conjointement de la portée, du mécanisme et du calendrier de celle-ci. Cette évaluation s'ajoutera au suivi régulier de la performance des activités mises en oeuvre dans le cadre du présent Accord.

Article 7 : Divers

Section 7.1 : Communications. Tout(e) notification, demande, document ou autre communication soumis(e) par l'une des Parties à l'autre dans le cadre du présent Accord, devra être par écrit ou par téléfax ou cable, et sera considéré(e) dûment remis(e) ou envoyé(e) une fois

délivré(e) à cette Partie aux adresses suivantes :

To USAID:

Mail Address:

United States Agency for International Development
B.P. 49
Dakar, Senegal
Phone: (221) 869-61-00
Facsimile: (221)869-61-01

To the Grantee:

Mail Address:

Ministry of National Education
Rue Dr. Calmette, B.P. 4025
Dakar, Senegal
Phone: (221) 849-54-54, 821-44-81
Facsimile: (221)822-14-63
Web Site: http: //www.education.gouv.sn

All such communications will be in English or French, unless the Parties otherwise agree in writing. Other addresses may be substituted for the above upon the giving of written notice.

Section 7.2: Representatives. For all purposes relevant to this Agreement, the Grantee will be represented by the individual holding or acting in the Office of the Minister of Economy and Finance, and USAID will be represented by the individual holding or acting in the Office of the Director, USAID Mission to Senegal, each of whom, by written notice, may designate additional representatives for all purposes other than signing formal amendments to the Agreement or exercising the power under Sections 2.2 or 2.3 to revise the Results or Annex 1. The names of the representatives of the Grantee, with specimen signatures, will be provided to USAID, which may accept as duly authorized any instrument signed by such representatives in implementation of this Agreement, until receipt of written notice of revocation of their authority.

Section 7.3: Standard Provisions Annex. A "Standard Provisions Annex" (Annex 2) is attached and forms part of this Agreement.

Pour l'USAID :

Adresse postale :

Agence des Etats-Unis pour le Développement
International, Ambassade Américaine
B.P. 49, Dakar, Sénégal
Téléphone : (221) 869-61-00
Téléfax : (221) 869-61-01

Pour le Bénéficiaire :

Adresse postale :

Ministère de l'Education Nationale
Rue Dr. Calmette B.P. 4025
Dakar, Sénégal
Téléphone : (221) 849-54-54, 821-44-81
Téléfax : (221)822-14-63
Site Web : http://www.education.gouv.sn

Toutes ces communications devront être en Anglais ou en Français, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit. D'autres adresses pourront être fournies en remplacement de celles ci-dessus indiquées, après notification écrite.

Section 7.2: Représentants. Pour tous les besoins du présent Accord, le Bénéficiaire sera représenté par la personne titulaire ou intérimaire du portefeuille de Ministre de l'Economie et des Finances, et l'USAID sera représentée par la personne titulaire ou intérimaire du poste de Directeur de l'USAID/Sénégal, chacune de ces personnes pouvant, par notification écrite, désigner des représentants additionnels pour tous besoins autres que la signature d'amendements formels à l'Accord ou l'exercice du pouvoir, prévu aux Sections 2.2 ou 2.3, de réviser les Résultats ou l'Annexe 1, stipulé aux Sections 2.2 ou 2.3. Les noms des représentants du Bénéficiaire accompagnés des spécimens de leur signature seront fournis à l'USAID qui pourra accepter comme dûment autorisé tout acte signé par ces représentants dans le cadre de l'exécution du présent Accord, jusqu'à la réception d'une notification écrite d'annulation de leur pouvoir.

Section 7.3: Annexe relative aux Dispositions Générales. Une "Annexe relative aux Dispositions Générales" (Annexe 2) est jointe au présent Accord dont elle est partie intégrante.

Section 7.4: Language of Agreement. This Agreement is prepared in both English and French. In the event of ambiguity or conflict between the two versions, the English language version will control.

Section 7.4: Libellé de l'Accord. Le présent Accord est rédigé en Anglais et Français. En cas d'ambiguïté ou de désaccord entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

IN WITNESS WHEREOF, the United States of America and the Grantee, each acting through its duly authorized representatives, have caused this Agreement to be signed in their names and delivered as of the day and year first above written.

EN FOI DE QUOI, Les Etats-Unis d'Amérique et le Bénéficiaire, chacun agissant par l'intermédiaire de ses représentants dûment autorisés, ont signé le présent Accord en leurs noms, le jour et l'année mentionnés à la page de titre.

FOR THE UNITED STATES OF AMERICA

By: _____
Janice L. Jacobs
Ambassador

By: _____
Olivier Carduner
Director

POUR LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Par:_____
Abdoulaye Diop
Ministre d'Etat
Ministre de l'Economie
et des Finances

Attachments: Annex 1
Annex 2

Documents Joints : Annexe 1
Annexe 2

Fund BBFY EBFY: DV/2006/2007
Strategic Objective: 685-013
Distribution: 685-M
Amount: $13,000,000

ANNEX 1

TABLE OF CONTENTS

AMPLIFIED DESCRIPTION 11

I. INTRODUCTION 11

II. BACKGROUND 11

III. RESULTS TO BE ACHIEVED 13
A. SO-level Indicators
B. Intermediate Results 13

IV. ACTIVITIES 15
1. Illustrative Activities 15
2. Other activities 20

V. IMPLEMENTATION MECHANISMS 21
1. Mechanisms 21
2. Public Private Alliances 21
3. Coordination 21

VI. MONITORING AND EVALUATION 22
1. General 22
2. Monitoring 22
3. Evaluation 23

VII. ROLES AND RESPONSIBILITIES OF THE PARTIES 23
1. Joint Responsibility 23
2. Government of Senegal 24
3. USAID 24
4. Contractors/NGOs 25
5. Customers

VIII. ILLUSTRATIVE FINANCIAL PLAN AND FINANCING METHODS 25
1. Cost Estimate and Financial Plan 25
2. Financing Methods 26
3. Procurement Responsibilities 26

Attachment 1: SO 13 Illustrative Budget 27

Attachment 2: Results Framework 28

ANNEXE 1

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION DETAILLEE

I. INTRODUCTION

II. CONTEXTE

III. RESULTATS A ATTEINDRE
A. Indicateurs de niveau OS
B. Résultats Intermédiaires

IV. ACTIVITES
1. Activités Illustratives
2. Autres Activités

V. MECANISMES D'EXECUTION
1. Mécanismes
2. Alliances Public-Privé
3. Coordination

VI. SUIVI ET EVALUATION
1. Considérations Générales
2. Suivi
3. Evaluation

VII. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES
1. Responsabilité conjointe
2. Gouvernement du Sénégal
3. USAID
4. Contractants/ONG
5. Clients

VIII. PLAN FINANCIER INDICATIF ET MODES FINANCEMENT
1. Coût Estimatif et Plan Financier
2. Modes de Financement
3. Responsabilités en matière de Passation de Contrats

Pièce Jointe 1 : Budget Indicatif de l'OS 13

Pièce Jointe 2 : Cadre de Résultats

ANNEX 1

AMPLIFIED DESCRIPTION

I. INTRODUCTION

This Annex 1 describes roles and responsibilities of the Parties for the achievement of the SO, Better Educated Youth in Senegal (the "Education SO" or the "Program"), illustrative activities to be undertaken, the results to be achieved, and the indicators to be used to measure Program performance. Nothing in this Annex 1 shall be construed as amending any of the definitions or terms of the Agreement.

This Strategic Objective Agreement (SOAG) was developed in close collaboration with the Government of Senegal (GOS) Ministry of Education to increase access to quality middle school education, especially for girls.

The basic principles described in Article 6, Special Covenants, and specifically relating to Results and Accountability will guide the implementation of activities supported under this Agreement.

II. BACKGROUND

Education accounts for 40% of Senegal's budget, the largest single sector allocation, signaling the importance given to the sector by the government. The two key priorities of the GOS' ten-year plan for improving education are: (a) promoting a ten-year cycle combining the primary (basic) and middle school (upper basic) systems in such a way that at least 65% of primary school graduates are able to complete middle school; and, (b) increasing access to, and improving the quality of, vocational training. USAID/Senegal has played a key role in helping the GOS meet their goals. Between 2002 and 2004, middle school enrollment in Fatick, Kolda and Tambacounda, the regions in which USAID was active, increased from 32,000 to 45,000. Unfortunately, these improvements only begin to tackle the problem, as there remains a huge unmet need for middle school facilities.

Likewise, a focus on youth and workforce development is critical in Senegal for many reasons. Senegal has been identified as having a youth bulge that poses serious risks to its stability, with 50.2% of the population between the ages of 15-29. Uneducated youth, or children who do not complete sixth grade, face very limited job or income-generating prospects, and are more likely to become engaged in illegal activities of all kinds. Access to education, however, is not a panacea. Private companies are not always able to find workers with the skills needed to easily assume positions in offices and factories. In order to successfully implement Senegal's Accelerated Growth

ANNEXE 1

DESCRIPTION DETAILLEE

I. INTRODUCTION

La présente Annexe 1 décrit les rôles et responsabilités des Parties, les activités illustratives à entreprendre, les résultats à atteindre, et les indicateurs à utiliser pour mesurer les performances du programme. Aucune disposition de la présente Annexe 1 ne devra être considérée comme un amendement de l'une quelconque des définitions ou des termes de l'Accord.

L'Accord d'Objectif Stratégique (SOAG) a été élaboré en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education du Gouvernement du Sénégal pour augmenter l'accès à un enseignement moyen de qualité, surtout pour les filles.

Les principes de base décrits à l'Article 6, Conventions Spéciales, particulièrement ceux relatifs à l'obligation de rendre compte et à la transparence, guideront l'exécution des activités financées dans le cadre du présent Accord.

II. CONTEXTE

L'éducation représente 40% du budget national, le poste le plus important, démontrant l'importance que le gouvernement attache au secteur. Les deux priorités clés du Plan Décennal de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) sont : (a) promouvoir un cycle d'enseignement de dix ans englobant les cycles primaire et moyen de manière à ce qu'au moins 65% des sortants du primaire terminent le cycle moyen ; et (b) augmenter l'accès et la qualité de la formation technique et professionnelle. L'assistance de l'USAID/Sénégal a joué un rôle clé dans l'atteinte de ces objectifs. Ainsi, entre 2002 et 2004, le nombre d'enfants inscrits au collège à Fatick, Kolda et Tambacounda, les régions d'intervention de l'USAID, est passé de 32.000 à 45.000. Malheureusement, le problème reste presque entier compte tenu des énormes besoins en collèges.

De même, un accent sur la jeunesse et sur le développement de la main-d'œuvre est indispensable pour de multiples raisons. Le Sénégal se caractérise par un boom de la population jeune qui pose des risques extrêmes sur la stabilité du pays. En effet, 50.2% de la population a entre 15 et 29 ans. Les enfants ou jeunes qui ne terminent pas le cycle primaire se retrouvent avec des perspectives d'emploi ou de revenus très limitées et pourraient être plus facilement tentés par des activités illégales de toutes sortes. Cependant, l'accès l'éducation n'est pas une panacée. En effet, le secteur privé n'arrive pas à trouver immédiatement les compétences dont il a besoin. Pour réussir la mise en

Strategy, the GOS recognizes that a much more targeted workforce development program is needed.

oeuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée, le gouvernement du Sénégal reconnaît la nécessité d'entreprendre un programme de développement des ressources humaines beaucoup plus ciblé.

When given a chance to participate, youth can play a catalytic role in promoting democracy and economic growth, and contributing to halting the spread of the HIV/AIDS epidemic in many African countries. Research and experience show that investments in youth support a stronger civil society, equitable economic growth, and healthier lifestyles.

Lorsqu'on leur donne la chance de participer, les jeunes peuvent jouer un rôle de catalyseur dans la promotion de la démocratie et de la croissance économique, et contribuer à freiner la propagation de l'épidémie du VIH/SIDA dans de nombreux pays africains. La recherche et l'expérience montrent que l'investissement dans la jeunesse renforce la société civile et favorise une croissance équitable et des modes de vie plus sains.

This SOAG provides funds to help the GOS expand access to middle school education, and improve the quality of education across disciplines as well as in the areas of science and math. Activities under the SOAG will build students' information technology skills, support the development of vocational training for youth, and improve the quality of education offered in Koranic schools. The SOAG will also support the efforts of the GOS to increase girls' enrollment and completion rates through a number of strategies including community awareness raising about girls' education issues and scholarship programs. In addition, USAID/Senegal will work closely with the GOS to identify strategies for increasing the percentage of women teachers and principals.

Le présent Accord fournit des financements pour aider le gouvernement à augmenter l'accès à l'enseignement moyen et à améliorer la qualité de l'éducation en mettant l'accent sur les sciences et les mathématiques. Les activités du programme renforceront aussi les compétences des élèves dans les technologies de l'information, le développement de la formation professionnelle et l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les daaras. L'Accord appuiera aussi les efforts du gouvernement visant à augmenter la scolarisation et le maintien des filles à l'école à travers diverses stratégies telles que la sensibilisation des populations sur les questions d'éducation des filles et l'information sur les programmes de bourses existants. De plus, l'USAID/Sénégal travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement pour identifier des stratégies d'augmentation du nombre de femmes enseignantes.

III. RESULTS TO BE ACHIEVED

Entitled "*Better Educated Youth*", the Strategic Objective is intended to primarily benefit middle school youth and, to a lesser extent, youth attending Koranic or vocational schools. In order to achieve the Strategic Objective, three Intermediate Results (IRs) are to be accomplished through the achievement of several sub-Intermediate Results (Sub-IRs).These results and their associated targets together constitute the results framework for the Program. A preliminary performance monitoring plan (PMP) has been elaborated to track progress towards achieving results at IR and Sub-IR levels. This PMP will be modified as implementation progresses. Indicators for each IR will be refined by joint agreement of the Parties and subsequently, quantifiable targets for each indicator will be determined after baselines have been established. Agreement on final indicator and targets will be reflected in Implementation Letters. The results to be achieved are indicated below and the following preliminary performance indicators are based on the Results Framework, Attachment 2 to this Annex 1.

III. RESULTATS A ATTEINDRE

L'Objectif Stratégique (OS) intitulé « Une jeunesse Mieux Eduquée » cible principalement les jeunes collégiens et, dans une moindre mesure, les talibés et élèves de l'enseignement technique et professionnel. Pour réaliser l'OS, trois Résultats Intermédiaires (RI) doivent être atteints à travers plusieurs Sous-Résultats Intermédiaires (SRI). Ces résultats et leurs cibles associées constituent ensemble le Cadre de Résultats du programme. Un plan préliminaire de suivi de la performance (PMP) a été élaboré pour suivre les progrès vers l'atteinte des résultats aux niveaux RI et SRI. Ce PMP sera modifié au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du programme. Les indicateurs de chaque RI seront affinés par accord conjoint des Parties et, ultérieurement, des cibles quantifiables pour chaque indicateur seront définies après avoir établi les données de base. L'accord sur les indicateurs et cibles finaux fera l'objet de Lettres d'Exécution. Les résultats à atteindre sont indiqués ci-dessous et les indicateurs de performance suivants sont basés sur le Cadre de Résultats, Pièce jointe 2 à l'Annexe1.

The primary focus of the SO is on increasing the access to,

L'OS vise principalement à augmenter l'accès et améliorer

and improving the quality of, basic education for Senegalese youth. The approach includes supporting middle school education and job-skills training, especially for girls and vulnerable youth. The goal is to provide the knowledge base and the skills needed for the country's youth to play a catalytic role in the development of Senegal. A strong emphasis will be placed on increasing the involvement of public and private sector partners; enhancing the participation of local governments and communities in education management and financing; and adhering to accountable and transparent principles to ensure that human, material and financial resources invested in the educational system are efficiently used. In order to assist the GOS in meeting the job skills training needs of Senegalese youth, the SO will build the capacity of the GOS to design and manage Public-Private Partnerships ("PPP") on the development of vocational community schools.

la qualité de l'éducation de base pour la jeunesse sénégalaise. L'approche inclut un appui à l'enseignement moyen et à la formation professionnelle surtout pour les filles et les jeunes vulnérables. Le but visé est d'inculquer aux jeunes des connaissance et compétences de base aptes à leur faire jouer un rôle de catalyseur du développement national. L'accent sera fortement mis sur : l'augmentation de la participation des partenaires des secteurs public et privé ; l'augmentation de la participation des collectivités et communautés locales à la gestion et au financement de l'école ; et le respect des principes de transparence et d'obligation de rendre compte en vue d'une utilisation efficace des ressources humaines, matérielles et financières investies dans le système éducatif. Afin d'aider le gouvernement à fournir aux jeunes les formations qualifiantes dont ils ont besoin, l'OS renforcera ses capacités à concevoir et gérer des partenariats public-privé (PPP) destinés à réaliser des collèges communautaires orientés vers de telles formations.

By the end of the Program, it is expected that targeted schools will be better managed by local communities and a greater number of girls and boys will attend middle schools and receive a quality education. USAID's support for vocational schools, information technology, peace education and Koranic schools will result in a greater number of youth with market-relevant job skills.

D'ici à la fin du programme, l'on s'attend à ce que les écoles ciblées soient mieux gérées par les communautés locales et qu'un nombre accru de filles et de garçons fréquentent les collèges et y reçoivent une éducation de qualité. Le soutien de l'USAID à l'enseignement professionnel, notamment les technologies de l'information, à l'éducation à la paix, et aux daaras, augmentera le nombre de jeunes dotés d'une formation qui les qualifie au marché de l'emploi.

A. SO-level Indicators.

The SO-level results indicators listed below are designed to measure the completion rate of middle school education and the proportion of youth who graduate from USAID-supported middle schools by the SO Completion Date:

- Middle School Completion Rate
- Percentage of grade 10 students in USAID-supported schools who graduated from middle school

A. Indicateurs de niveau OS

Les indicateurs de résultats de niveau OS listés ci-dessous sont destinés à mesurer le taux d'achèvement du cycle moyen et la proportion des jeunes sortants des collèges appuyés par l'USAID à la Date d'Achèvement de l'OS :

- Taux d'achèvement du cycle moyen
- Pourcentage d'élèves de 3ème des collèges appuyés par l'USAID qui passent en seconde

B. Intermediate Results.

To attain the Education SO results, three interrelated and mutually reinforcing Intermediate Results are necessary. These are:

- *Intermediate Result 1 (IR-1): Increased Access to basic education, especially for girls and vulnerable children*
- *Intermediate Result 2 (IR-2): Improved quality of education in supported schools*

B. Résultats Intermédiaires

Pour réaliser l'OS, trois Résultats Intermédiaires interliés qui se renforcent mutuellement sont nécessaires, à savoir :

- *Résultat Intermédiaire 1 (RI-1) : Accès accru à l'éducation de base, surtout pour les filles et les enfants vulnérables*
- *Résultat Intermédiaire 2 (RI-2) : Qualité de l'enseignement améliorée dans les collèges appuyés*

- *Intermediate Result 3 (IR-3): Improved governance in the education system*

IR-1. Increased Access to Basic Education, Especially for Girls and Vulnerable Children

This IR intends to expand the availability of middle schools so that the education system can accommodate the increased number of children who successfully complete primary school each year. The lack of school facilities is a major constraint that limits Senegal's capacity to meet the demand for middle school education. The increased availability of middle schools is expected to increase the incentives for parents to ensure that their children complete primary school. This IR also addresses the under-representation of girls in middle schools, and the low percentage of women teachers and principals. The indicators and sub-intermediate results are as follows:

IR-1. INDICATORS:

- Girls' drop out rate in USAID-supported schools
- Gross enrollment rate in USAID/CLASS regions

Sub-IR 1.1. Increased number of middle schools

Sub-IR 1.2. Increased awareness of communities about the importance of education, especially for girls

Sub-IR 1.3. Increased retention in school of girls from disadvantaged families

Sub-IR 1.4. Increased representation of women among middle school teachers and leaders

IR 2. Improved Quality of Education in Supported Schools

While IR 1 addresses access to school, this IR concerns what happens once a child is in school. This IR seeks to create a learning environment that is conducive to student learning and success. Activities will be aimed at helping teachers and school administrators create a stimulating learning environment. This will be achieved through a number of approaches including: (1) building the capacity of principals to serve as instructional leaders; (2) improving teaching skills across disciplines; (3) strengthening the teaching of science and math; (4) ensuring the availability of necessary learning materials; and (5) increasing access to new technologies and information. The indicator and sub-intermediate results are as follows:

- *Résultat Intermédiaire 3 (RI-3) : Gouvernance du système éducatif améliorée*

RI-1. Accès accru à l'éducation de base, surtout pour les filles et enfants vulnérables

Ce RI vise à augmenter la disponibilité de collèges afin que le système éducatif puisse prendre en charge le nombre accru d'enfants sortant du primaire chaque année. L'inégale distribution régionale et le manque de collèges sont une contrainte majeure à la capacité du pays à répondre à cette demande. La disponibilité accrue de collèges devrait motiver davantage les parents à maintenir leurs enfants dans le cycle primaire jusqu'au CM2. Ce RI traite aussi la sous-représentation des filles dans le cycle moyen et le faible pourcentage de femmes professeurs ou principales de collège. Les indicateurs et sous-résultats intermédiaires (SRI) sont les suivants :

RI-1. INDICATEURS :

- Taux d'abandon des filles dans les écoles appuyées par l'USAID
- Taux brut de scolarisation dans les régions du programme PAEM/CLASS

SRI1.1. Nombre accru de collèges

SRI1.2. communautés sensibilisées sur l'importante de l'éducation, surtout pour les filles

SRI. 3. Maintien accru au collège des filles de familles démunies

SRI. 4. Représentation accrue des femmes dans le personnel enseignant et de direction.

RI-2. Qualité de l'enseignement améliorée dans les collèges appuyés

Alors que le RI-1 traite l'accès à l'école, ce RI prend en charge ce qui se produit une fois que l'enfant est à l'école. Il vise à créer un environnement favorable à l'apprentissage et au succès scolaire. Les activités viseront à aider les personnels enseignants et administratifs à créer un tel environnement, à travers un certain nombre d'approches telles que : (1) renforcement des capacités des principaux à être des leaders pédagogiques ; (2) amélioration des compétences pédagogiques dans chaque discipline ; (3) renforcement de l'enseignement des sciences et mathématiques ; (4) assurer la disponibilité des matériels d'apprentissage nécessaires ; et (5) augmenter l'accès aux technologies de l'information. Les indicateurs et sous-résultats intermédiares (SRI) sont les suivants :

IR-2. INDICATOR:

- Percentage of students promoted to the upper grade

Sub-IR 2.1. Improved instructional practices in all disciplines, especially for science and math teachers

Sub-IR 2.2. Improved learning environment in USAID-supported schools

Sub-IR 2.3. Increased access to information and communication technology, and to science equipment

Sub-IR 2.4. Increased capacity of regional academic inspectors to support quality improvement in middle schools

IR 3. Improved Governance in the E0ducation System

The extent to which an education system is able to effectively deliver quality education to citizens is closely tied to governance issues. This IR will provide training and other support to school management committees, locally elected officials, civil society, teachers, principals, parents and teachers associations to ensure that education resources are effectively utilized and schools are operated efficiently and managed in a transparent and accountable fashion. The program will also provide support to improve governance and transparency at the regional and national level of the education system as specific needs become identified. The indicator and sub-intermediate results are as follows:

IR-3. INDICATOR:

- Percentage of schools publicly posting and reviewing the use of school funds

Sub-IR 3.1. Improved school management

Sub-IR 3.2. Improved instructional and management leadership in middle schools

Sub-IR 3.3. Increased community participation in school management

IV. ACTIVITIES

1. Illustrative Activities

The following list of activities, presented by Intermediate Result (IR) and Sub-intermediate Result (Sub-IR), is

INDICATEUR RI-2

- Pourcentage d'élèves qui passent en classe supérieure

SRI2-1. Pratiques pédagogiques améliorées dans l'enseignement des différentes disciplines, surtout en sciences et mathématiques

SRI2-2. Environnement d'apprentissage amélioré dans les collèges appuyés par l'USAID

SRI2-3. Accès accru à la technologie de l'information et de la communication e t à l équipement scientifique

SRI3-4. Capacité accrue de l'inspection régionale d'académie à appuyer l'amélioration de la qualité dans les collèges.

RI-3. Gouvernance du système éducatif améliorée

La capacité du système éducatif à fournir effectivement une éducation de qualité est étroitement liée aux questions de gouvernance. Ce RI fournira des formations et d'autres formes d'appui aux comités de gestion des écoles, aux élus locaux, à la société civile, aux professeurs, principaux, associations de professeurs et parents afin que les ressources de l'éducation soient correctement utilisées et que les écoles soient efficacement administrées et gérées de manière transparente et responsable. Le programme fournira aussi un appui pour améliorer la gouvernance et la transparence aux niveaux national et régional du système, sur la base des besoins spécifiques qui seront identifiés. Les indicateurs et sous-résultats intermédiaires (SRI) sont les suivants :

INDICATEUR RI-3

- Pourcentage d'écoles qui affichent et discutent publiquement de l'utilisation des fonds de l'école

SRI 3.1. Gestion améliorée des établissements

SRI 3.2 Leadership pédagogique et en gestion amélioré dans les collèges

SRI 3.3. Participation accrue de la communauté à la gestion des établissements

IV. ACTIVITES

1. Activités Illustratives

Les activités suivantes, présentées par RI et SRI, sont données à titre illustratif seulement :

intended to be illustrative only:

IR-1: Increased Access to Basic Education, Especially for Girls and Vulnerable Children

Sub-IR 1.1 Increased number of middle schools.

Under the Children's Learning Access Sustained in Senegal (CLASS) Program, 18 new middle schools have already been constructed, and eight existing schools have been renovated in the three target regions of Fatick, Kolda and Tambacounda. An additional four schools are nearing completion. Under this SOAG, the construction of rural middle schools will be expanded to Ziguinchor as well as within the three existing regions. During the first year of this program, funding for up to 35 additional schools will be provided. Construction levels for sub-sequent years will be determined based on the level of financing available.

The new or rehabilitated schools will be fenced in and include four classrooms, a library, a science laboratory, a computer room with Internet connectivity, a principal's office, a room for teachers, and separate bathrooms for girls and boys. The schools will be conveniently located within walking distance from the homes of students. The newly-built schools will provide an opportunity for students to stay in their home environment while benefiting from improved, modern learning conditions.

This SO constitutes part of a larger development partner and GOS effort to increase access to quality middle school education in Senegal. The World Bank and the African Development Bank are also providing support to this initiative. The GOS and development partners will collaborate closely on architectural plans and approaches to ensure consistency of quality standards for schools constructed by each of the parties. Close collaboration on the development and implementation of training programs for teachers, principals, and education managers will also be ensured. When feasible and practical, USAID will fund community mobilization and regional selection activities for schools to be constructed with World Bank funding. Some limited technical assistance may also be made available to the MOE to build its capacity to design and manage PPPs needed to develop vocational community schools. These schools are intended to provide students with job-skills training that is pertinent to key industries in particular regions.

Sub-IR 1.2. Increased awareness of communities about the importance of education, especially for girls

Many underserved segments of the population do not

RI-1 : Accès accru à l'éducation de base, surtout pour les filles et enfants vulnérables

SRI : Nombre de collèges accru

Dans le cadre du programme PAEM/CLASS, dix-huit nouveaux collèges ont été déjà construits et huit autres collèges réhabilités dans les régions cibles de Fatick, Kolda et Tambacounda. La construction de quatre autres collèges est en voie d'achèvement. Dans le cadre du présent Accord, la construction de collèges ruraux sera étendue à Ziguinchor, en plus des autres trois régions. Durant la première année du programme, la construction de 35 nouveaux collèges sera financée. Les niveaux de construction pour les années ultérieures seront fonction du niveau de financement disponible.

Les collèges neufs ou réhabilités seront clôturés et comprendront quatre salles de classe, une bibliothèque, un laboratoire de sciences, une salle informatique avec connectivité à l'Internet, un bureau du principal, une salle des professeurs et des toilettes séparées pour garçons et filles. Les collèges seront situés non loin des domiciles. Ceci devrait permettre de fixer les enfants dans leurs terroirs tout en leur faisant bénéficier de conditions d'apprentissage modernes et améliorées.

L'OS s'inscrit dans un grand effort du gouvernement et des partenaires au développement, visant à augmenter l'accès à un enseignement moyen de qualité au Sénégal. La Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement appuient aussi cette initiative. Le gouvernement et les partenaires au développement travailleront en étroite collaboration sur les plans et approches architecturaux afin d'assurer la cohérence des normes de qualité des collèges construits par chaque partie. Une étroite collaboration sera aussi de rigueur dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation des professeurs, principaux et autres responsables de l'éducation. Dans la mesure du possible, l'USAID financera des activités de mobilisation communautaire et pour la sélection des régions devant abriter de nouveaux collèges sur financement de la Banque Mondiale. Une assistance technique limitée pourrait être fournie au ME pour renforcer ses capacités à concevoir et gérer des partenariats public-privé nécessaires à la création de collèges universitaires régionaux à vocation technique et professionnelle spécialisés selon la région.

SRI 1.2. Communautés sensibilisées sur l'importance de l'éducation, surtout des filles

De nombreux segments moins nantis de la population ne

perceive the socio-economic benefits of a good education for girls, or for children in Koranic schools. The program will provide technical assistance and funding to support activities and campaigns to encourage local communities to enroll girls in school and provide more practical life and job-skills training to Koranic school students, including numeracy and literacy in French.

Sub-IR 1.3. Increased retention in school of girls from disadvantaged families

While many teachers would like to actively support girls in their academic pursuits, many of them lack an understanding of the kinds of challenges girls face. To address this, the program may develop modules on girls' education that could be used in pre-service and in-service training. In order to address other socio-economic constraints confronting girls, scholarships, tuition and mentoring services will be provided to girls from disadvantaged families to enable them to complete middle school education. At the policy level, the program will work with the MOE to ensure that girls that become pregnant are able to continue their studies.

Sub-IR 1.4. Increased representation of women among middle school teacher, principals and education managers

The greatest number of teachers entering the system each year are recruited as volunteer teachers. As such, the program will explore ways of ensuring that women constitute a greater percentage of these teachers. The program will also assist the MOE in identifying ways to assist more women to become principals and education managers.

I R -2: Improved Quality of Education in Supported Schools

Sub-IR 2.1 Improved learning environment in USAID-supported schools

Most middle schools in Senegal lack basic learning materials such as library books, maps, globes, charts, etc. The absence of these materials is greatly constraining the learning that is taking place in classrooms. To address this, the Program will provide critical learning materials such as library books, maps, globes, etc.

Sub-IR 2.2. Increased access to information and communication technology, and to science teaching and learning materials

There is a growing shortage of science and math graduates

perçoivent pas les avantages socio-économiques d'une bonne éducation pour les filles et dans les daaras. Le programme fournira une assistance technique et des financements pour appuyer des activités et campagnes destinées à encourager les communautés locales à scolariser les filles et à instaurer dans les daaras un enseignement plus pratique orienté vers des métiers, y compris une alphabétisation fonctionnelle en français.

SRI 1.3. Maintien accru au collège des filles de familles démunies

De nombreux enseignants souhaitent aider activement les filles à poursuivre leurs études, mais peu d'entre eux connaissent les types de défis qui se posent. Ainsi, le programme pourrait développer des modules sur l'éducation des filles, qui pourraient être inclus dans les programmes de formation initiale et de perfectionnement des enseignants. Pour traiter d'autres contraintes socio-économiques à l'éducation des filles, des bourses, cours de renforcement, services de mentoring seront fournis aux filles de familles démunies pour leur permettre de terminer le cycle moyen. Au niveau politique, le programme travaillera avec le ME pour permettre aux filles qui tombent enceintes de poursuivre leurs études.

SRI 1.4. Représentation accrue des femmes dans le personnel enseignant et de direction

Actuellement la majorité des enseignants commence par un statut de volontaire. Ainsi, le programme étudiera des voies et moyens d'augmenter le pourcentage de femmes dans cette catégorie d'enseignants. Le programme aidera aussi le ME à identifier des voies et moyens d'aider plus de femmes à devenir principales ou à occuper des postes de responsabilité dans l'administration de l'éducation.

RI-2 : Qualité de l'enseignement améliorée dans les collèges appuyés

SRI-2.1 : Environnement d'apprentissage amélioré dans les collèges appuyés

La plupart des collèges du pays manquent de matériels d'apprentissage de base tels que livres de bibliothèque, cartes, globes, graphes, etc. Ceci limite fortement l'apprentissage. Pour y remédier, le programme fournira des matériels essentiels tels que livres de bibliothèque, cartes, globes, etc.

SRI- 2.2 Accès accru à la technologie de l'information et de la communication et à l'équipement scientifique

L'accentuation du déficit de diplômés dans les matières

in Senegal. This has a negative impact on the economy and also constrains the ability of the Ministry of Education to recruit a sufficient number of science and math teachers. The fact that science becomes an elective subject starting in the 9th grade may be contributing to the problem.

To address this problem, the Program will assist the MOE in analyzing the various constraints affecting the teaching of science and math and develop activities accordingly. In addition, the program will continue to support ongoing information and communication technology activities. By providing children with the access and skills needed to guide their own learning using information available on the Internet, they will be better prepared to contribute to their country's economic growth and to more fully participate in the global economy.

In addition, since most middle schools lack the basic equipment needed to effectively teach science class, the Program will equip schools with a minimum set of science equipment. In addition, training will be provided to assist teachers in identifying locally available materials that could be used in the science classroom.

Sub-IR 2.3. Improved instructional practices across disciplines

While the content knowledge of most volunteer teachers is adequate, their teaching skills are very weak. To address this the Program will:

- Work with relevant institutions to develop effective training programs for volunteer teachers that focus on basic teaching methodologies.
- Strengthen in-service training programs and follow-up support.
- Establish norms for teachers and principals that become institutionalized in the system.
- Develop tools for monitoring improvements in teaching methods.
- Provide training to principals so that they can more effectively serve as instructional leaders.

Sub-IR 2.4. Increased capacity of regional and departmental personnel to support quality improvement in middle schools

scientifiques impacte négativement l'économie et limite la capacité du ME à recruter assez de professeurs dans ces domaines. C'est dès la classe de 4ème du cycle moyen que les matières scientifiques sont perçues comme étant réservées à l'élite.

Pour traiter ce problème, le programme aidera le ME à analyser les diverses contraintes à l'enseignement de ces matières, et à développer des activités aptes à lever ces contraintes. De plus, le programme continuera de soutenir les actuelles activités sur la technologie de l'information et de la communication. En fournissant aux enfants l'accès et les compétences nécessaires pour guider leur propre apprentissage au moyen de l'information disponible sur l'Internet, on les prépare mieux à contribuer à la croissance économique de leur pays et à participer plus pleinement à l'économie mondiale.

D'autre part, puisque la plupart des collèges n'ont pas l'équipement de base nécessaire à un enseignement correct des matières scientifiques, le programme les dotera d'un ensemble d'équipement de base. De plus, des formations seront fournies aux professeurs pour leur permettre d'identifier des matériels localement disponibles et utilisables dans l'apprentissage des sciences.

SRI-2.3. Pratiques pédagogiques améliorées dans l'enseignement des différentes disciplines

Bien que la plupart des volontaires de l'éducation aient un niveau de connaissance suffisant, leurs compétences pédagogiques sont très faibles. Pour traiter ce problème le programme va :

- Travailler avec différentes institutions pour élaborer à l'intention des volontaires des programmes de formation efficaces axés sur les méthodes pédagogiques de base.
- Renforcer les programmes de perfectionnement et de suivi.
- Etablir à l'intention des professeurs et principaux des normes de travail qui seront institutionnalisées dans le système.
- Elaborer des outils de suivi des améliorations dans les méthodes pédagogiques.
- Former les principaux à devenir de véritables leaders pédagogiques.

SRI-2.4. Capacité accrue des inspections d'académie et départementales à appuyer l'amélioration de la qualité dans les collèges

The Program will provide technical assistance and training to regional academic inspection offices to ensure that they are able to foster improved teaching methods and practices in assisted schools. This support will include building the capacity of regional and departmental personnel to provide effective training and follow-up support to teachers, principals, and school management committees.

USAID will also improve the quality of middle school education through teacher training, and increased parental involvement. The Program emphasizes community participation in building and managing the schools to reinforce the crucial role that parents and community leaders play in the success of their children's education.

Other illustrative activities include but are not limited to:

- Providing in-service training programs for both public and private middle school principals covering basic educational management techniques such as managing personnel, managing money, managing material, and providing instructional leadership, and;
- Supporting the Directorate for Middle School and General Secondary Education (DEMSG) in key policy areas such as developing a comprehensive teacher trainer policy, and rationalizing the provision of in-service and pre-service training.

In addition, technical, material and financial assistance will be provided to selected Koranic schools to:

- Provide practical life and job skills training to students;
- Improve the quality of learning and teaching conditions, and;
- Increase community and civil society participation in koranic schools.

IR-3: Improved Governance in the Education System

Sub-IR 3.1. Improved school management

Improving school management will require the involvement of local communities, governments, as well as school principals, teachers, education officials and parents' associations. Technical assistance and training will be provided to ensure that school committees promote better management practices and schools are operated in a more transparent and efficient manner.

Le Programme fournira une assistance technique et des formations aux inspections d'académie pour leur permettre de promouvoir de meilleures méthodes et pratiques pédagogiques dans les écoles appuyées. Ce soutien comprendra le renforcement des capacités des IA et IDEN à dispenser des formations et un suivi efficaces des professeurs, principaux et comités de gestion.

L'USAID améliorera aussi la qualité de l'enseignement moyen à travers la formation pédagogique et l'implication accrue des parents. Le programme met l'accent sur la participation communautaire à la construction et la gestion des collèges afin de renforcer le rôle crucial que les parents et leaders communautaires jouent dans la réussite scolaire des enfants.

D'autres activités illustratives comprennent notamment :

- Des programmes de recyclage des principaux des collèges publics et privés portant sur les techniques de gestion de base telles que gestion du personnel, des finances, du matériel, leadership pédagogique, etc.
- L'appui à la Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire Général (DEMSG) dans les domaines politiques clés tels que l'élaboration d'une politique complète de formation des professeurs, et la rationalisation des formations initiales et de perfectionnement.

D'autre part, une assistance technique, matérielle et financière sera fournie à des daaras sélectionnés pour :

- doter les talibés de métiers ;
- améliorer la qualité des conditions d'apprentissage d'enseignement ; et
- augmenter la participation des communautés et de la société civile à la vie des daaras.

RI-3 : Gouvernance du système éducatif améliorée

SRI 3.1. Gestion des écoles améliorée

L'amélioration de la gestion des écoles requiert l'implication des communautés et collectivités locales, ainsi que des professeurs, principaux, responsables de l'éduction et associations de parents. Une assistance technique et des formations seront fournies aux comités de gestion pour promouvoir de meilleures pratiques de gestion et une gestion plus transparente et efficace des

collèges.

Sub-IR 3.2 Increased community participation in school management

Extensive research has demonstrated that community participation is a critical ingredient for quality schools. In order to foster effective community participation, the Program will support a number of activities including:

- Training regional and departmental personnel in how to foster community participation.
- Training school management committees in how to communicate effectively with and involve various stakeholders in the community.
- Awareness raising exercises that result in an increased willingness of communities to contribute to their schools.
- The development of a manual for school management committees that can be used by school management committees in both PAEM and non-PAEM schools.
- Technical assistance and training in participatory planning, improved management and implementation techniques for school committee members, local leaders, elected officials, and other stakeholders to enable them to actively contribute to school development planning, management and operations.

SRI 3.2. Participation accrue de la communauté à la gestion de l'établissement

Des recherches approfondies ont démontré que la participation communautaire est essentielle à une éducation de qualité. Pour favoriser une participation communautaire efficace, le programme soutiendra un certain nombre d'activités telles que :

- Formation des personnels des IA et IDEN à la promotion de la participation communautaire.
- Formation des comités de gestion aux techniques de communication efficaces avec les divers acteurs communautaires et comment impliquer ces derniers.
- Mener des activités de sensibilisation en vue d'une volonté accrue des communautés à contribuer au collège.
- Elaboration d'un manuel à l'intention des comités de gestion des collèges du programme PAEM et hors PAEM.
- Assistance technique et formation en planification participative, techniques améliorées de gestion et d'exécution à l'intention des membres des comités de gestion, responsables et élus locaux, et d'autres acteurs, pour leur permettre de contribuer activement aux activités de planification, de fonctionnement et de gestion des collèges.

2. Other activities

Program Management:

The costs of management of the SO by USAID will be funded under the Agreement, and will be clearly separated from the costs of the Program activities in the budget.

Program Development and Monitoring:

This component will support monitoring and research activities at both the national and local levels. Research activities could include obtaining baseline data, conducting a study to better understand a specific problem, or undertaking an evaluation or assessment. A separate line item in the budget will address these program development, support and monitoring costs.

2. Autres activités

Gestion du Programme :

Les coûts de gestion de l'OS par l'USAID seront financés dans le cadre de l'Accord et seront nettement séparés des coûts des activités du programme dans le budget.

***Elaboration et Suivi du Programme* :**

Ce volet appuiera les activités de suivi et évaluation aux niveaux national et local. Les activités de recherche pourraient inclure la collecte de données de base, des études pour mieux comprendre un problème spécifique ou entreprendre une évaluation ou autre étude. Une rubrique budgétaire séparée couvrira ces coûts.

V. IMPLEMENTATION MECHANISMS

1. Mechanisms.

(a) USAID will amend the existing cooperative agreement with the Academy for Educational Development (AED), as the prime technical assistance partner, to provide technical, material, financial, and management support for implementing activities planned under the SOAG.

(b) USAID will contract for other long or short-term technical assistance as needed, including technical assistance for studies, operations research and analysis necessary to achieve the results and to assist in developing a database and reporting system for the SO. USAID will contract for technical assistance as needed to conduct evaluations of the SO, and to perform assessments and reviews necessary for Program monitoring.

(c) USAID will contract for the personal services of individuals to provide Program management and support services.

Sub-contract arrangements with Senegalese organizations and the use of local technical expertise will be encouraged.

2. Public Private Alliances USAID will seek to enter into alliances with local and international public and private organization to attract additional investments from non-governmental sources for the education sector

3. Coordination

USAID, in collaboration with the Ministry of Education and under the general direction of an Implementation Committee identified in Section VII below, will implement and review activities under this SO through the use of local and international implementing agencies. When appropriate, the Implementation Committee will also review activities being supported by other development partners in the area of middle school education. The Implementation Committee will review work plans from USAID-supported implementing partners before they are approved. The Implementation Committee will also be responsible for reviewing GOS contributions to the program and addressing any issues related to those contributions. Regular reviews will recommend the continuation or termination of ongoing contracts, grants or cooperative agreements under the SO.

V. MECANISME D'EXECUTION

1. Mécanismes

(a) L'USAID amendera l'actuel accord de coopération avec Academy for Educational Development (AED), principal partenaire d'assistance technique, pour fournir un appui technique, matériel, financier et de gestion pour l'exécution des activités prévues dans le cadre de l'Accord.

(b) L'USAID passera des contrats d'assistance technique de longue ou courte durée, en cas de besoin, notamment pour des études, des travaux de recherche opérationnelle et d'analyse nécessaires pour atteindre les résultats et aider à l'élaboration d'un système de base de données et de rapport pour l'OS. L'USAID passera aussi, au besoin, des contrats d'assistance technique pour des évaluations du programme ou pour des études et revues nécessaires au suivi du programme.

(c) L'USAID passera avec des personnes des contrats de services de gestion et d'appui au programme.

Il sera encouragé la passation de contrats de sous-traitance avec des organisations sénégalaises et l'utilisation de l'expertise technique locale.

2. Alliances Public-Privé.
L'USAID cherchera à nouer des alliances avec des organisations locales ou internationales publiques ou privées pour attirer des investissements additionnels de sources non gouvernementales en appui au secteur éducatif.

3. Coordination

L'USAID, en collaboration avec le ME et sous la direction générale du Comité d'Exécution indiqué à la Section VII ci-dessous, exécutera et examinera les activités de l'OS par le biais d'agences d'exécution locales et internationales. Au besoin, ce comité examinera aussi les activités financées par d'autres partenaires au développement dans le domaine de l'enseignement moyen. Le comité examinera les plans de travail des partenaires d'exécution de l'USAID pour approbation. Il sera aussi chargé d'examiner les contributions du gouvernement au programme et de traiter toute question relative à ces contributions. Des revues seront régulièrement faites pour recommander la poursuite ou l'arrêt des contrats de subvention ou de coopération dans le cadre de l'OS.

VI. MONITORING AND EVALUATION

1. General

Progress in attaining the objectives of this Program will be monitored and assessed against baselines and targets set for indicators defined for the Strategic Objective (SO), the Intermediate Results (IRs) and the sub-Intermediate Results (Sub-IRs). Where performance is not as expected, activities will be evaluated to identify and weigh options to achieve the targets so that only cost-effective activities will be financed. USAID will curtail activities where corrective changes cannot be identified.

2. Monitoring

(a) Measuring Progress and Evaluating Results: Activities funded by the Agreement will be monitored to evaluate progress toward achieving results. Performance monitoring will be used to direct SO implementation, allocate resources and identify problem areas or constraints that may inhibit the achievement of results. The Parties will make available to each other all information in their possession which could be useful in determining whether or not results are being achieved.

(b) Routine Monitoring: USAID will work with partners (including the Government of Senegal, contractors, representatives of local governments, of grassroots organizations, of civil society and others) to review indicators for the SO and IRs. It is anticipated that the implementing agencies will be the primary data collectors, identifying baselines and providing annual collection of data for analysis by the partners and USAID. The Government of Senegal will provide data which is collected on a routine basis.

It is anticipated that routine monitoring will require that USAID and its partners:

- Refine indicators to assure that they are indicators rather than results, that they actually measure the intended results, and that data can be collected for these indicators in a cost- effective manner;
- Define data collection methodology including sources and schedules;
- Complete baseline studies; and
- Refine data collection methodologies to adapt to findings of baseline studies.

(c) Periodic Assessments: Periodic assessments will be

VI. SUIVI ET EVALUATION

1. Considérations générales

Les progrès vers l'atteinte des résultats du programme seront évalués par rapport aux données de base et aux cibles établies pour les indicateurs définis pour l'OS, les RI et SRI. Là où des performances ne sont pas escomptées, les activités concernées seront évaluées pour identifier et peser des options pour atteindre les cibles afin de ne financer que les activités économiquement performantes. Lorsqu'il s'avérera impossible d'apporter des correctifs, l'USAID supprimera les activités pour lesquelles des mesures correctives ne peuvent être identifiées.

2. Suivi

.(a) Mesure des Progrès et Evaluation des Résultats. Les activités financées par l'Accord seront suivies pour mesurer les progrès vers l'atteinte des résultats. Les performances seront suivies pour orienter la mise en œuvre, allouer les ressources et identifier les problèmes ou contraintes pouvant entraver l'atteinte des résultats. Les Parties partageront toutes les informations en leur possession pouvant servir à déterminer l'atteinte ou non des résultats.

(b) Suivi régulier. L'USAID travaillera avec les partenaires (y compris le gouvernement, les contractants, les représentants des collectivités locales, des organisations à la base, de la société civile et autres) pour étudier les indicateurs de l'OS et des RI. Il est prévu que les agences d'exécution soient les principaux collecteurs de données, qu'elles identifient les données de base et collectent annuellement les données devant être analysées par les partenaires et l'USAID. Le gouvernement fournira les données régulièrement collectées par ses services.

Le suivi régulier nécessitera que l'USAID et ses partenaires :

- affinent les indicateurs pour s'assurer que ce sont des indicateurs et non des résultats et qu'ils mesurent effectivement les résultats visés, et que des données puissent être collectées pour ces indicateurs de manière économiquement rentable ;
- définissent une méthodologie de collecte des données, y compris les sources et calendriers;
- achèvent les études de base; et
- affinent les méthodologies de collecte des données en fonction des résultats des études de base.

(c) Etudes périodiques. Des études seront périodiquement

conducted to test and verify findings of routine monitoring and to investigate other related topics. Periodic assessments will rely on outside contractors and others to assure objectivity and validity in the collection and analysis of data.

(d) Qualitative Monitoring: USAID and the GOS will further refine and test findings through field trips, participation in selected implementation activities, and dialogue with other donors and partners.

3. Evaluations

Evaluations will be conducted only when deemed necessary to address specific problems or to complete an overall impact assessment. USAID and the GOS will jointly decide when an evaluation is needed, in consultation with partners and customers. These evaluations will assess the effectiveness of development approaches, technical interventions and/or the sustainability potential of programs supported under this Agreement. The results and lessons learned from these evaluations will be shared with partners under the Economic Growth, Health, and Casamance Peace Process SOs to improve coordination and program effectiveness.

VII. ROLES AND RESPONSIBILITIES OF THE PARTIES

1. Joint Responsibility:

The GOS, USAID, and their partners will be jointly and collaboratively responsible for monitoring the implementation of this Strategic Objective, and for recommending any needed changes to the objective in coordination with other donors. These responsibilities will be carried out through two joint management committees described below. The roles and responsibilities of these management committees will be further clarified in Implementation Letters.

(a) An annual Joint Portfolio Review, co-chaired by the Minister of Economy, Finance and Plan and the Director of USAID, will be convened. This meeting will review progress on achievement of all SOs across sectors that are supported with USAID funding.

(b) A Steering Committee will be established to assess performance in relation to the achievement of the Education Strategic Objective Program. Under the chairmanship of the Ministry of Education, this Committee will include representatives of USAID; the Prime Minister's Office, Teacher Unions, The World Bank, the African Development Bank, the Ministries of Economy, Finance and Plan;

menées pour tester et vérifier les résultats du suivi régulier et pour examiner d'autres sujets connexes. Ces études périodiques seront confiées à des consultants externes pour assurer l'objectivité et la validité de la collecte et de l'analyse des données.

(d) Suivi qualitatif. L'USAID et le gouvernement travailleront pour affiner et tester davantage les résultats par le biais de visites de terrain, la participation à des activités de mise en œuvre sélectionnées, et le dialogue avec d'autres bailleurs de fonds et partenaires.

3. Evaluations

Des évaluations seront menées lorsqu'elles s'avéreront nécessaires pour traiter des problèmes spécifiques ou faire une étude générale d'impact. L'USAID et le gouvernement décideront conjointement de la nécessité d'entreprendre une évaluation, de concert avec les partenaires et clients. Ces évaluations porteront sur l'efficacité des approches de développement, les interventions techniques et/ou le potentiel de durabilité des programmes financés dans le cadre du présent Accord. Les résultats et les leçons tirées de ces évaluations seront partagés avec les partenaires des OS Croissance Economique, Education, Santé et Processus de Paix en Casamance pour améliorer la coordination et l'efficacité des programmes.

VII. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES

1. Responsabilité conjointe :

Le Gouvernement du Sénégal, l'USAID et leurs partenaires seront conjointement et solidairement responsables du suivi de la mise en oeuvre de l'OS. Ils devront recommander tout changement nécessaire dans l'OS, en coordination avec les autres bailleurs de fonds. Ces responsabilités seront exercées par le biais de deux comités conjoints de gestion décrits ci-dessous. Les rôles et responsabilités de ces comités de gestion seront davantage clarifiés dans des Lettres d'Exécution.

(a) Il sera organisé une Revue conjointe annuelle du portefeuille, coprésidée par le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et le Directeur de l'USAID. Cette rencontre fera le point de l'état d'avancement de tous les programmes financés par l'USAID dans tous les secteurs.

(b) Il sera créé un Comité de Pilotage chargé d'évaluer la performance du programme Education. Placé sous la présidence du Ministère de l'Education, ce comité comprendra des représentants de l'USAID, de la Primature, des syndicats d'enseignants, de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), des ministères de l'Economie, des Finances et du Plan, de la

Decentralization; and Public Works; the private sector and civil society; and implementing organizations. This Committee will meet at least once a year to conduct progress reviews of activities being conducted by the GOS and other development partners working in the area of middle school education. With respect to USAID-supported activities, the Committee will review progress to date and make recommendations to USAID concerning the modification or termination of activities, contracts, grants, or cooperative agreements which are not progressing as expected. The Committee will also review data collected and make recommendations to improve monitoring and evaluation systems. An Implementation Letter or Memorandum of Understanding signed by the GOS and Development Partners will set forth the composition, modalities and functioning of the Implementation Committee.

Décentralisation, de l'Equipement et des Travaux Publics, du secteur privé, de la société civile et des partenaires d'exécution. Ce comité se réunira au moins une fois l'an pour faire le point de l'état d'avancement des activités menées par le gouvernement et d'autres partenaires au développement intervenant dans l'enseignement moyen. En ce qui concerne les activités financées par l'USAID, le comité fera le point de l'état d'avancement de ces activités et fera des recommandations à l'USAID sur la modification ou l'arrêt d'activités, de contrats, subventions ou accords de coopération qui ne produiraient pas les résultats attendus. Le Comité examinera aussi les données collectées et fera des recommandations pour améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation. Une lettre d'exécution ou Protocole d'Accord signé par le gouvernement et les partenaires au développement définira la composition et le mode de fonctionnement de ce comité de suivi.

2. Government of Senegal

On the national level, the GOS must formulate and implement national policies and programs to improve the efficiency and efficacy of the educational system, ensure rational allocation and management of the sector resources, and generate political will to ensure these initiatives are carried out. The GOS must also ensure that appropriate staff and infrastructure resources are in place to support rational provision of educational services, and that financial, material and human resources supporting the educational system are managed in a transparent and accountable manner. The Ministry of Education (MOE), on behalf of the GOS, will take the lead role in the implementation of the SO and ensuring that results are achieved.

Local elected governments will still be central partners in the achievement of SO 13, and are expected to engage significant resources and political will to fully implement activities to achieve agreed-upon results in their jurisdiction. They will be fully accountable to their constituencies for effective and transparent management.

2. Gouvernement du Sénégal

Sur le plan national, le gouvernement du Sénégal est chargé de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et programmes visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du système éducatif, de veiller à l'allocation et la gestion rationnelles des ressources du secteur. Il est le dépositaire de la volonté politique pour mener ces initiatives à bonne fin. Le gouvernement doit également veiller à ce que des infrastructures et ressources humaines suffisantes soient en place pour soutenir une offre rationnelle de services d'éducation, et que les ressources financières, matérielles et humaines soient gérées de manière transparente et responsable. Le Ministère de l'Education (ME) assurera, au nom du gouvernement, le rôle principal dans l'exécution de l'OS et dans l'atteinte des résultats.

Les collectivités locales resteront des partenaires centraux dans la réalisation de l'OS 13 et devront engager des ressources importantes et démontrer leur volonté politique à réaliser intégralement les activités et les résultats dont elles ont la charge. Elles seront entièrement comptables devant leurs mandants de la gestion efficace et transparente de ces activités.

3. USAID

The GOS is responsible for articulating national priorities and defining a framework for intervention. USAID will provide technical assistance, materials and logistical support to the GOS as appropriate to improve the educational system in Senegal. USAID will coordinate closely with other donors to support this Objective. USAID retains the right to terminate funding of any activity which is not achieving results.

3. USAID

Le gouvernement du Sénégal est responsable de la définition des priorités nationale et du cadre d'intervention. L'USAID fournira au gouvernement une assistance technique, matérielle et logistique, comme il conviendra, pour améliorer le système éducatif. Pour soutenir l'Objectif, l'USAID assurera une étroite coordination avec les autres bailleurs. L'USAID se réserve le droit d'arrêter le financement de toute activité non productive de résultats.

4. Contractors/NGOs

Cooperating Agencies (CAs), contractors, and Non-Governmental Organizations (NGOs) will provide technical assistance (TA) in education services, human resources development, financial and program management, social mobilization, research and information management, and other areas.

The technical assistance is intended to strengthen the capacity of partners to complete required tasks in the future without outside intervention, as well as assist in achieving activity results in the short term. USAID, partners, and the GOS are jointly responsible for coordinating CA, NGO, and contractor activities within a common results-oriented agenda.

5. Customers

The most essential partner in the implementation of the Strategic Objective is the customer, which includes students, teachers, school principals, regional school inspection offices, the Head Office for Middle School Education, as well as the local communities in which these services are offered. Customers are expected to participate actively and openly in the planning and evaluation of activities under this Agreement.

VIII. ILLUSTRATIVE FINANCIAL PLAN AND FINANCING METHODS

1. Cost Estimate and Financial Plan

(a) Total Estimated Cost:

The total estimated cost of implementing SO 13, to be shared by USAID and the Grantee, is Twenty Two Million U.S. Dollars ($22,000,000). This amount reflects the amount of initial funding provided for this Agreement pursuant to Section 3.1(a) as well as the Grantee Contribution provided for in Section 3.2(a). It is expected that the total estimated cost of the Program will increase as subsequent increments of funding are added.

(b) Illustrative Financial Plan:

Attachment One to this Annex shows USAID bilateral funding intended to be obligated under this SOAG.

The budget is illustrative. Funds made available under this Agreement may be used for any of the activities deemed necessary to achieve the Strategic Objective, insofar as

4. Contractants/ONG

Les agences de coopération, contractants et organisations non gouvernementales (ONG) fourniront une assistance technique (AT) en services d'éducation, développement des ressources humaines, gestion financière et de programme, mobilisation sociale, recherche et gestion de l'information, et autres domaines.

L'assistance technique est destinée à renforcer les capacités des partenaires accomplir les tâches requises dans l'avenir sans intervention externe, et à les aider à atteindre dans le court terme les résultats recherchés dans le cadre des activités. L'USAID, les partenaires et le gouvernement auront la responsabilité conjointe de coordonner les activités des contractants, agences de coopération et ONG, dans le cadre d'un programme commun axé sur les résultats.

5. Clients

Le partenaire essentiel dans l'exécution de l'Objectif Stratégique est le client qui comprend les élèves, les enseignants, les principaux de collège, les IA et IDEN, la Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire Général, ainsi que les collectivités et communautés locales au sein desquelles ces services sont offerts. Les clients sont censés participer activement et ouvertement à la planification et l'évaluation des activités dans le cadre de l'Accord.

VIII. PLAN FINANCIER INDICATIF ET MODES DE FINANCEMENT

1. Coût Estimatif et Plan Financier

(a) Coût Total Estimatif:

Le coût total d'exécution de l'OS 13, à répartir entre l'USAID et le Bénéficiaire, est estimé à Vingt-Deux Millions (22.000.000) de Dollars E.U. Ce montant représente le financement initial fourni au titre de l'Accord, conformément à la Section 3.1 (a) ainsi que la Contribution du Bénéficiaire stipulée à la Section 3.2 (a). Il est prévu d'augmenter le coût total estimatif du Programme concomitamment à la fourniture des tranches de financement additionnelles.

(b) Plan Financier Indicatif:

La Pièce Jointe Un de la présente Annexe indique les fonds bilatéraux qu'il est prévu de mettre en place dans le cadre du présent Accord.

Le budget est indicatif. Les fonds fournis dans le cadre du présent Accord pourront être utilisés pour toute activité jugée nécessaire pour la réalisation de l'Objectif

permitted by U.S. law, including Congressional earmarks. The Parties may reallocate funds among activities throughout the life of this Agreement based upon implementation performance or the Education SO or the Program needs and priorities as set forth in this Agreement and as consistent with U.S. law, without formal amendment of this Agreement. Implementation Letters will set forth estimated allocations of the budget for individual activities. Amounts allotted to individual activities within the budget attached to Implementation Letters may be changed by the Principal Representatives of the Parties or their designee for this purpose at annual (or more frequent) reviews as described in Section VI, Monitoring and Evaluation.

(c) Financial Controls:

Accurate financial controls and quarterly reporting on all expenditures will be the responsibility of the SO 13 contractors/grantees. Reports will be submitted to the Grantee and to USAID in a format to be specified by USAID.

2. Financing Methods

All financing under the SO will be through USAID direct grants or contracts.

3. Procurement Responsibilities

(a) Technical Assistance:

All technical assistance contracts will be awarded and managed by USAID or its contractors.

(b) Training:

Training under the SOAG will be coordinated by the Education SO.

(c) Audits

The costs of audits being undertaken by USAID will be financed under the Agreement and will be reflected in a separate line item in the budget. These funds for audits will be managed by USAID.

Stratégique, dans la mesure permise par la loi américaine, y compris les crédit budgétaire du Congrès américain. Les Parties peuvent réallouer les fonds d'une activité à l'autre, pendant toute la durée du présent Accord, sur la base des performances ou des besoins et priorités de l'OS Education ou du Programme, conformément aux termes du présent Accord et à la loi américaine, sans qu'il ne soit nécessaire d'amender formellement l'Accord. Des Lettres d'Exécution préciseront les allocations budgétaires estimatives pour chaque activité. Les montants alloués à chaque activité dans le budget joint aux Lettres d'Exécution pourront être modifiés par les Représentants principaux des Parties ou leurs mandataires, à cette fin, lors des revues annuelles (ou plus fréquentes) décrites à la Section VI, Suivi et Evaluation.

(c) Contrôles Financiers:

Les contractants/bénéficiaires de subvention de l'OS 13 seront chargés d'effectuer des contrôles financiers rigoureux et d'établir des rapports financiers trimestriels précis sur toutes les dépenses. Les rapports seront soumis au Bénéficiaire et à l'USAID dans un format qui sera spécifié par l'USAID.

2. Modes de Financement

Tout financement dans le cadre de l'OS se fera par subvention directe ou par contrat de l'USAID.

3. Responsabilité en matière de Passation de Contrats

(a) Assistance Technique:

Tous les contrats d'assistance technique seront adjugés et gérés par l'USAID ou ses contractants.

(b) Formation :

Les activités de formation dans le cadre du présent Accord seront coordonnées par l'OS Education.

(c) Audits

Les coûts des audits entrepris par l'USAID seront financés dans le cadre de l'Accord et seront présentés dans une rubrique budgétaire séparée. Ces fonds d'audits seront gérés par l'USAID.

Strategic Objective 13 Better Educated Youth in Senegal

IR 13.1 Increased access to basic education, especially for girls and vulnerable children

IR 13.2 Improved quality of education in supported schools

IR 13.3 Improved governance in the education system

Sub-IR 13.1.1
Increased number of middle schools

Sub-IR 13.1.2
Increased awareness of communities of the importance of education, especially for girls.

Sub-IR 13.1.3
Increased retention of girls from disadvantaged families

Sub-IR 13.1.4
Increased representation of women among middle school teachers and education managers

Sub-IR 13.2.1 Improved instructional practices in all disciplines, especially for science and math teachers

Sub-IR 13.2.2 Improved learning environment in USAID-supported schools

Sub-IR 13.2.3
Increased access to information and communication technology, and to science equipment

Sub-IR 13.2.4 Increased capacity of the regional academic inspectorate to support quality improvement in middle schools

Sub-IR 13.3.1
Improved school management

Sub-IR 13.3.2
Increased community participation in school management

Objectif Stratégique 13 Une jeunesse sénégalaise mieux éduquée

RI 13.1 Accès accru à l'éducation de base surtout pour les filles et enfants vulnérables

SRI 13.1.1 Nombre de collèges accru

SRI 13.1.2 Communautés sensibilisées sur l'importance de l'éducation, surtout des filles.

SRI 13.1.3 Maintien accru au collège des filles de familles démunies

SRI 13.1.4 Représentation accrue des femmes dans le personnel enseignant et de Direction

RI 13.2 Qualité de l'enseignement améliorée dans les collèges appuyés

SRI 13.2.1 Pratiques pédagogiques améliorées dans l'enseignement des différentes disciplines, surtout pour les enseignants de science et mathématiques

SRI 13.2.2 Environnement d'apprentissage amélioré dans les collèges appuyés

SRI 13.2.3 Accès accru à la technologie de l'information et de la communication, et à l'équipement scientifique

SRI 13.2.4 Pratiques pédagogiques améliorées dans l'enseignement des différentes disciplines, surtout pour les enseignants de science et mathématiques

RI 13.3 Gouvernance du système éducatif améliorée

SRI 13.3.1 Gestion des écoles améliorée

SRI 13.3.2 Participation accrue de la communauté dans la gestion d'établissement